

DÉLIBÉRATION n° 2026 – 018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

présents : 9

votants : 11

OBJET : Tarifs municipaux

L'an deux mil vingt-six, le **huit avril 2026**

Le Conseil Municipal de la Commune du Chalard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUCHET Annick, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le **deux avril 2026**

PRÉSENTS : Mme HUCHET Annick, Maire – Mme GUEIDAN Laurette, 1^{er} adjoint - M. EYMERY Frédéric, 2^e adjoint — M. BEYLIER Jean-Louis - M. BONNAUD Guillaume - M. GYURITS Alexandre - Mme DUPUY Fabiola– Mme DRURY Shirley – Mme LATOUILLE Christelle.

EXCUSÉS : M. HÉBRARD PIERRE (procuration à M. Beylier) Mme KOERTS Marjorie (procuration à Mme Gueidan)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Shirley DRURY

Location de la Salle des Fêtes

	Tarif 2026
Associations de la Commune	150 €
Habitants et employés de la Commune	350 €
Locataires extérieurs à la Commune	550 €
Associations extérieures à la commune	400 €
Location à la journée pour les associations extérieures (sans cuisine)	100 €
Cautions	400 € (300 € + 100 €) casse et ménage
Barnum : location pour le week-end (avec location salle des fêtes):	100 € - caution : 300 €

Eau potable

Abonnement au réseau : 65 € par an
Tarif unique : 1,70 € le m3
Compteurs agricoles (sur justification) : 1,30 € le m3

Dépense de compteur : **70 €**

Branchement au réseau d'eau potable : **800 €**

Déplacement d'un compteur d'eau : **350 €**

Assainissement

Abonnement au réseau : 15 €
Redevance : 1,20 € par m3 d'eau consommé

Branchement au réseau d'assainissement : **800 €**

Concessions de Cimetière - perpétuelles

Coût du m2 : **100 €**

Columbarium

Location d'une case pour une durée de 15 ans : **445 €**

Ouverture d'une case : **40 €**

Emplacements réservés aux cavurnes

- Les concessions seront d'une **surface de 2.25m²**, soit 1.5 m. de long et 1.5 m. de large.
- Le **tarif** de chaque concession sera **de 300.00 €**
- La **durée** de la concession sera **perpétuelle**

Tarifs des prestations camping-cars

Objet	Période	Montant
Nuitée avec services*	<i>Haute-saison - du 01/05 au 30/09</i>	13.00 €
Nuitée avec services*	<i>Basse saison - du 01/10 au 30/04</i>	11.00 €
Services * sans nuitée	<i>Toute l'année</i>	6.00 €
* Service : recharge eau, branchement électrique et vidange.		

Vote : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter ces propositions.

Secrétaire de Séance

Shirley DRURY

Le Maire,

Annick HUCHET

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission en Préfecture le 10/04/2026

Et de sa publication le 10/04/2026